

LETTRE D'EUROPE

Du correspondant spécial de "l'Album Universel," M. Léon Zor

Paris, 20 février, 1903.

La princesse Louise de Saxe, dont le roman amoureux avec le jeune précepteur André Giron défrayait depuis plusieurs semaines la chronique des journaux des deux mondes, vient d'être cruellement rappelée à ses devoirs maternels par la maladie du second de ses fils, le prince Frédéric-Christian, qui a eu neuf ans au mois de décembre dernier.

Cet enfant, atteint de la fièvre typhoïde, ne cessait d'appeler sa mère à travers son délire. Les autres enfants, pleurant, demandaient à leur père, le prince royal,

pourquoi leur mère ne revenait pas soigner leur petit frère.

La princesse Louise a aussitôt télégraphié à la Cour de Dresde son voeu ardent d'aller passer quelques heures au chevet de son enfant, s'engageant à quitter Dresde aussitôt après cette visite ; et, de son côté, M. Giron, afin de ne pas être un obstacle aux relations de la princesse et de ses enfants, s'écartait et partait pour Bruxelles. Mais, néanmoins, par ordre du roi de Saxe, un refus formel a été opposé à la demande de la princesse Louise. Et cette mère angoissée, ébranlée par tant de secousses morales et physiques, en a été réduite à se retirer dans un asile médical de Suisse, pour y attendre le jour, prochain, dit-on, où elle donnera naissance à un sixième enfant.

* * *

LE REFUS DE L'IMPOT. — L'enlèvement, par autorité de justice, des objets saisis chez M. Edouard Drumont. — M. Edouard Drumont, suivant l'engagement qu'il en avait pris avec M. François Coppée et quelques autres de ses amis, et pour mettre lui-même en pratique le conseil qu'il avait donné à tous ses fidèles de "retarder



jusqu'aux extrêmes délais le paiement des contributions directes en guise de protestation contre les actes du gouvernement", M. Edouard Drumont avait laissé saisir, ces jours derniers, une partie de son mobilier. Vendredi, l'huissier est revenu chez lui, 3 bis, passage Landrieu, quartier du Gros-Caillou, avec une voiture de déménagement et deux facteurs de l'Hôtel des Ventes, afin de prendre livraison des objets saisis. Les déménageurs s'étaient déjà emparés de deux fauteuils et ils les transportaient dans la rue, lorsque M. Drumont, estimant sa protestation accomplie, les arrêta et versa entre les mains de l'huissier le montant de ses contributions.



L'ENTREE DE S. M. CARNAVAL XXXI DANS SA BONNE VILLE DE NICE. — La ville de Nice est actuellement en pleines réjouissances des jours gras, et S. M. Carnaval XXXI vient de faire son entrée dans la jolie cité, accompagné, comme on voit, d'un cortège aussi grotesque que joyeux.

* * *

Le lieutenant Véron, du 16^e d'artillerie, ayant protesté, en termes irrespectueux pour le président du Conseil, contre le dépôt, sur les tables du Cercle militaire, d'un imprimé de la ligue des "Amis de la Paix", fut blâmé par le capitaine Triboulet, gérant du Cercle, qui fut à son tour réprimandé par le chef d'état-major du 13^e corps.



Général Tournier, ex-commandant du 13^e corps d'armée. Mis en disponibilité.

Le lieutenant Véron, demandant alors à être relevé de son commandement. Le ministre de la Guerre lui désigna le commandement de la 36^e division à Bayonne, et, sur le refus du général Tournier d'accepter cette rétrogradation, le mit en disponibilité.

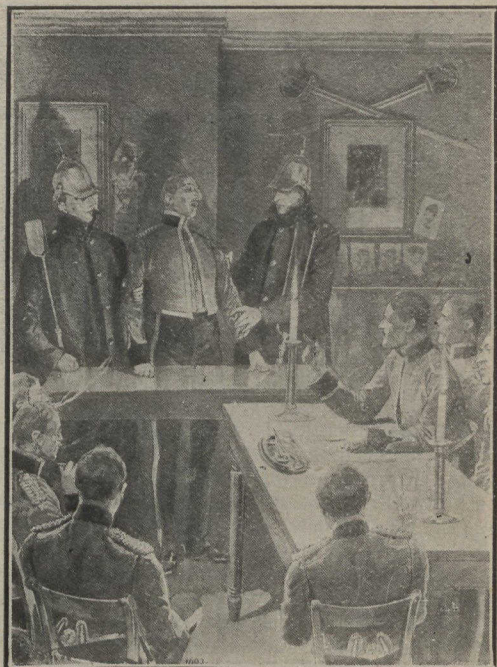
Né à Bourges en 1841, le général Tournier sort de Saint-Cyr et a fait sa carrière dans l'infanterie. Il fut chef de la maison militaire et du secrétariat de la présidence de la République sous M. Félix Faure. Divisionnaire en 1897, il avait été appelé, en décembre 1900, au commandement du 13^e corps d'armée.

Son successeur à Clermont-Ferrand, le général Girarde, né en 1842, a débuté, avant d'aller à Saint-Cyr, comme chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne. Il était capitaine à Froeschwiller. Puis il a suivi les cours de l'Ecole supérieure de guerre. Il était passé depuis au commandement de la 36^e division à Bayonne.

* * *



UN ALAMBIC EN TOURNEE EN FRANCE.



LES BRIMADES EN ANGLETERRE.

* * *

Les rois s'en vont... en Polynésie tout comme dans la vieille Europe.

La reine des îles de Cook a vu son royaume annexé par la Nouvelle-Zélande en 1900. Les îles Hawaï, après avoir renversé la dynastie des Kaméhaméha, sont devenues d'abord république et maintenant territoire américain. L'Allemagne et les Etats-Unis se sont partagé les Samoa, où régnait Malietoa. Il ne reste plus qu'un seul souverain polynésien indépendant : celui des îles "Tonga" ou archipel "des Amis" ; encore, est-ce une indépendance relative puisque, depuis 1900, l'Angleterre a proclamé son protectorat sur l'archipel.

Ce royaume a été gouverné de 1835 à 1893, par Georges Ier, arrière-grand-père du monarque actuel. Un ministre, célèbre dans toute l'Océanie, le fameux Shirley Baker, en a eue, des années, le véritable roi. Il avait imaginé de doter le pays d'une constitution. Il y a donc, à Tonga, des ministres, des députés pas payés, mais nourris par l'Etat, des sénateurs dans le même cas, mais il y a rarement des crises ministérielles. Le moyen en effet de renverser sur un vote de confiance le président du Conseil qui vous nourrit et même vous nomme !

Quant aux fonctionnaires, leurs appointements représentent les quatre-cinquièmes du budget des dépenses ; le reste sert aux travaux publics et à toutes les dépenses de l'Etat.

Il va sans dire que jamais une pierre n'est mise sur les routes. Bref, c'est une assez bonne parodie, aux Antipodes, des gouvernements parlementaires.

Quelques photographies sur ce curieux et dernier échantillon de monarchie océanienne en fixeront le souvenir avant qu'il disparaisse.



Georges III, roi des îles Tonga.

ce qui pourrait bien ne guère tarder.

Voici d'abord le roi, à l'embouppoint remarquable. Les naturels du pays sont généralement bien faits ; leurs formes sont musculaires et les traits de leur visage sont réguliers. Mais, à leurs yeux, une forte corpulence ajoute à la dignité naturelle d'un chef. La plupart ont le teint cuivré ; quelques-uns cependant sont très noirs et ont même les cheveux frisés, ce qu'il faut attribuer sans doute au mélange de ces insulaires avec ceux des îles Fidji, avec lesquels ils vivent en parfaite intelligence.



Officiers de la garde royale.